



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 7 novembre 2024  
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14  
Etaient présents : 11 membres – 3 procurations – 14 votants

### Développement économique

#### 482/2024 Attribution d'un prêt d'honneur (convention IAC)

Mme HESTIN Noëllie expose :

Conformément aux délibérations n° 94/2021, n° 112/2021 et n°438/2024, la Communauté de communes du Val d'Argent s'est engagée à doubler le montant d'intervention d'Initiative Alsace Centrale pour les créateurs/repreneurs d'activités de la vallée.

Lors du comité d'agrément IAC du 22 octobre 2024, l'association a accordé un prêt d'honneur de :

- 10.000 € à Monsieur WAGNER Ludovic pour la reprise de la pâtisserie Baradel à Sainte-Marie-aux-Mines.

**Le Conseil Communautaire**, après avoir délibéré,

**APPROUVE** le déblocage de la somme de 10.000 € pour venir en soutien du projet de reprise de Monsieur WAGNER Ludovic.

**AUTORISE** le Président à signer la demande de versement correspondante.

**Délibération adoptée adoptée à l'unanimité (14 voix pour)**

Le secrétaire de séance,

Louis **BERGER**



Le Président,

Jean-Marc **BURRUS**